

DEPARTEMENT DE LA SOMME  
ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE  
CANTON D'ABBEVILLE NORD  
COMMUNE DE DOMVAST

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 09 JUILLET 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMVAST, sur convocation en date du 04 juillet 2025, s'est réuni au lieu habituel de leur séance sous la présidence de Monsieur Michel GAYET, Maire.

**Présents** : GAYET Michel, BOULET Lydie, SAGOT Véronique, DELANNOY Dominique, SAGOT Dominique, LEGRY Arnaud, Chrystelle ROUX, PRANGER Patrick, et MONFLIER Hervé.

**Absents excusés** : José GROSSEL (excusé ayant donné pouvoir à SAGOT Dominique).

**A été nommé secrétaire** : MONFLIER Hervé.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance.

**I) – Approbation du procès-verbal de la séance du 15/04/2025**

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal du conseil municipal réuni en date du 15 avril 2025. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres.

Délibération **ADOPTÉE**.

Votes :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

Voici le sens des votes :

**Pour** : GAYET Michel, José GROSSEL, BOULET Lydie, SAGOT Véronique, DELANNOY Dominique, SAGOT Dominique, LEGRY Arnaud, Chrystelle ROUX, PRANGER Patrick, et MONFLIER Hervé.

**Contre** : néant.

**Abstention** : néant

**Ne prennent pas part au vote** : néant.

## **II ) – Avancement du dossier de la halle-marché**

Le Maire annonce à l'assemblée que le projet de la halle-marché a bénéficié de l'aide de l'État DETR, représentant 40% du coût total soit 76 000 €. Par ailleurs, il confirme que le département maintient comme prévu sa participation à hauteur de 25% soit 47 500€. En comptabilisant toutes les subventions restantes le projet pourra donc être financé à hauteur de 70%.

Une réunion de mise au point avec le cabinet de maîtrise d'œuvre avant lancement du marché aura lieu courant de cet été.

## **III ) – Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre – Demande d'un fond de concours - DCM250\_2025\_12**

Monsieur le Maire précise à l'Assemblée qu'il y a lieu suite aux bonnes nouvelles, paragraphe II, de faire la demande d'attribution d'un fond de concours à la CCPM pour ce projet majeur et structurant pour la commune de Domvast.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte le projet présenté,
- Approuve la demande d'attribution d'un Fond de concours à hauteur de 7 000 €,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

### **Délibération ADOPTÉE.**

#### Votes :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

Voici le sens des votes :

**Pour** : GAYET Michel, José GROSSEL, BOULET Lydie, SAGOT Véronique, DELANNOY Dominique, SAGOT Dominique, LEGRY Arnaud, Chrystelle ROUX, PRANGER Patrick, et MONFLIER Hervé.

**Contre** : néant.

**Abstention** : néant

**Ne prennent pas part au vote** : néant.

## **IV ) – Travaux Centre Bourg phase #3**

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux de voirie *Centre bourg phase #3* à savoir:

- les travaux de la CCPM sur la rue de Brailly en enrobé coulé à froid (ECF) sont faits. Malheureusement les évènements climatiques du jour de la réalisation des travaux ont quelque peu perturbé la mise en œuvre. Dans le cadre du parfait achèvement une surveillance sera à suivre.

- les travaux à charge de la commune rue de la Ville et rue Lefevre concernant les enduits mécaniques sont terminés. Il reste encore les enduits manuels à faire sur la rive gauche de la rue de Brailly. Enfin, et dans un dernier temps, la signalisation verticale et horizontale restent à finaliser.

## V ) – Feux tricolores sur la RD12

Monsieur le Maire annonce que la convention entre le TE80 (Territoire d'Energie de la Somme) et la commune est signée. Nous restons en l'attente de l'autorisation de voirie de la part du département. Celle-ci devrait arriver après quelques dernières vérifications techniques de leurs services.

## VI ) – Pignon ouest de l'ancienne bibliothèque du château (petite salle)

Monsieur le Maire précise qu'une subvention a été demandée auprès de Baie de Somme 3 Vallées dans le cadre de la revalorisation du petit patrimoine bâti. Les travaux sont envisagés pour l'automne afin de ne pas impacter les locations de la salle.

## VII ) – SPANC – Contrôles périodiques

Suite au courrier de la CCPM Monsieur le Maire évoque le fait que certaines personnes lui ont fait remonter le mal vécu de ces contrôles et également le coût de ceux-ci.

En effet une augmentation de 170 % en 10 ans est exorbitante. La remarque a été faite au Président Claude Hertault en séance plénière lors de l'assemblée communautaire du 24 juin 2025.

Monsieur le Maire regrette donc comme tout le monde cette situation mais face à la loi il ne peut pas tout et il est dommage que la CCPM n'ait pas mieux géré les coûts qui en découlent.

## VIII ) – Festivités de l'été 2025

13 juillet : barnum à monter à Agenvillers. Rendez-vous est donné le samedi à 8 heures. Il sera récupéré lundi à 9 heures à Agenvillers.

**14 juillet** : les commémorations se tiendront comme à l'accoutumée ainsi que la remise des prix aux futurs 6<sup>e</sup> entrants au collège et sur présence obligatoire aux cérémonies hors dérogation.

**26 juillet** : animation par Fêtes et Loisirs avec une soirée repas.

**27 juillet** : repas et animations midi et soir par l'AJD.

**28 juillet** : messe à 18h30 suivie d'un vin d'honneur.

## **IX ) – Questions diverses**

### **❖ Logement communal**

Les locataires ont fait connaitre leur volonté de quitter le logement au 1<sup>er</sup> octobre 2025. Le logement sera disponible à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025.

### **❖ Terrain communal à vendre**

Monsieur le Maire fait état d'une éventuelle revalorisation du terrain communal à vendre et sur demande d'une agence immobilière.

A l'unanimité et après concertation, il en ressort que le prix de vente reste inchangé.

### **❖ Haies maison d'habitation M. Didier Leroy**

Monsieur le Maire annonce qu'après avoir sollicité à plusieurs reprises Monsieur Leroy, qu'après avoir constaté que rien n'est fait et que face à la sourde oreille une procédure sera engagée dans les prochaines semaines. Pour des raisons de sécurité évidentes M. LEROY est appelé à faire le nécessaire dans les plus brefs délais.

### **❖ Association des communes de la forêt**

Monsieur le Maire indique que, grâce à *l'Association des communes de la forêt*, le projet de la route du chevreuil (reliant NOUVION à MACHY-MACHIEL) progresse. Les principaux intérêts à retenir sur ce projet sont :

- d'empêcher que l'ONF ferme définitivement cette route,
- de réaliser des travaux d'entretien et d'aménagement (parkings, pistes) pour les promeneurs et vacanciers estivaux,

- en conclusion de maintenir une liaison entre le Sud et le Nord de la Forêt autre que par la RD 211 pour favoriser encore plus les activités commerciales et locales.

❖ **Cimetière**

La porte de l'église a été repeinte et hydrofugée.

L'état de propreté et d'entretien du cimetière a fait l'objet de discussions. Cependant, malgré un entretien régulier, l'efficacité des produits phytosanitaires est moindre. Le problème se retrouve aussi dans les caniveaux et affectent toutes les communes.

Monsieur le Maire rappelle ici que l'entretien du cimetière et des trottoirs et l'affaire de tous.

❖ **Animations culturelles à la CCPM**

Dominique DELANNOY, vice-Président en charge de la culture à la CCPM donne quelques informations concernant les manifestations de fin d'année.

❖ **Arbres morts rue du Mont de Forest**

Il est prévu d'abattre ou de vendre sur pieds les arbres morts sur le haut de la rue du Mont de Forest.

❖ **Association Sport et Détente**

L'association *Sport et détente* disposera d'un nouveau coach à compter de septembre. Madame la Présidente fait rappeler que les séances du mardi soir et du jeudi matin sont ouvertes aux 7 à 77ans à des tarifs intéressants et pour le bien être. Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de Nadine Brévier, elle se fera un plaisir de leur expliquer.

*Un dernier tour de table étant fait avec les élus et l'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres questions, la séance est levée à 21 heures 15.*

Le Maire, Michel GAYET

La secrétaire de séance, Hervé MONFLIER

# 14 juillet 2025



Félicitations à Gabin et Adam  
pour leur rentrée en 6<sup>ème</sup> en septembre 2025

